



Province de Québec  
Municipalité de Saint-Cuthbert

Aux contribuables de la susdite municipalité

## Avis public

**Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que :**

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert se tiendra le **lundi 15 janvier 2018** à 19 h 00 au 1891 rue Principale, afin d'adopter le budget 2018.

Les délibérations du conseil et la période de question, lors de cette session porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires 2018.

**Donné à Saint-Cuthbert, ce cinquième jour du mois de janvier deux mille dix-huit.**

---

**Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier**

---

### Certificat de publication (article 420)

*Je, soussigné, Larry Drapeau, secrétaire-trésorier, résidant à Sorel-Tracy certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 17 et 18 heures le cinquième jour du mois de janvier 2018, à chacun des endroits suivants, savoir : Église de Saint-Cuthbert et au bureau municipal*

*En foi de quoi, je donne ce certificat, ce cinquième jour du mois de janvier 2018.*

*Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier*